

## 10 idées pour renforcer la capacité de contrôle de la société civile dans le secteur de la sécurité au Burkina Faso

*Policy Brief*

*juillet 2020*



# **10 idées pour renforcer la capacité de contrôle de la société civile dans le secteur de la sécurité au Burkina Faso**

*Policy Brief*

*juillet 2020*

*Par*

*Sidwaya Sosthène OUEDRAGO*

*Juriste, consultant en Réforme et Gouvernance du Secteur de la Sécurité*

## **PLAN**

### **INTRODUCTION**

### **I UNE SOCIETE CIVILE FORTE – UN IMPACT MODESTE**

### **II LES DEFIS DU SECTEUR DE LA SECURITE POUR LA SOCIETE CIVILE**

### **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

La société civile burkinabè est reconnue comme l'une des plus fortes et dynamiques de la sous-région ouest africaine. Elle s'est épanouie et s'est développée depuis l'ouverture démocratique des années quatre-vingt-dix, mais l'histoire retient qu'elle a fortement impacté l'évolution socio-politique du pays depuis les années soixante, avec notamment les syndicats, les associations et ONGs de développement et les autorités coutumières et religieuses.

On estime aujourd'hui que la société civile burkinabè est forte d'à peu près 15 000 associations (professionnelles, religieuses, de jeunes, de femmes), syndicats, organisations de communautés, réseaux et faitières d'associations, Think-tanks, ONGs nationales et internationales etc.

Le rôle de la société civile burkinabè dans le contrôle du secteur de la sécurité mérite une attention particulière, surtout dans ces moments difficiles où le pays est, depuis 2015, confronté à des formes d'insécurité hybrides et les forces de défense et de sécurité engagées dans une lutte contre des groupes armés terroristes. Ce n'est plus à démontrer, ce rôle de contrôle démocratique est une condition préalable qui garantit que l'Etat de droit et les droits humains soient sauvegardés et que les forces de défense et de sécurité ne soient pas détournées à des fins politiques.

S'il existe des OSC intervenant dans le secteur de la sécurité, celles-ci ne sont guère plus d'une vingtaine, tant la thématique est nouvelle et la spécialisation fait défaut. Il est vrai, la capacité de la société civile à contrôler et parfois orienter la politique de sécurité dépend, en grande partie, du niveau de transparence du gouvernement et de sa volonté de coopérer avec les

partenaires de la société civile. Ainsi, plus un gouvernement est démocratique, plus la position de la société civile est importante. Toutefois, la société civile elle-même pourrait améliorer sa capacité d'influence sur le secteur de la sécurité.

Ce *policy brief* vise à fournir un aperçu du rôle de la société civile dans le secteur de la sécurité au Burkina Faso et offre des suggestions sur la façon de renforcer ce rôle. Il s'inspire d'expériences capitalisées par le Centre pour la qualité du Droit et la Justice (CQDJ) dans l'exécution des projets tels que celui sur la sécurité humaine et l'accès à la justice dans la région de l'Est, ou encore des actions menées avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) dans le cadre de la plateforme des OSC sur la RGSS.

Le document se concentre sur l'identification des problèmes et des solutions potentielles pour le renforcement des capacités de la société civile, et l'élaboration de nouveaux outils de contrôle du secteur de la sécurité entendu au sens large (sécurité et défense). Les suggestions de renforcement du contrôle sont dirigées vers les acteurs de la société civile burkinabè et les donateurs (internationaux) qui soutiennent la société civile et/ ou la réforme du secteur de la sécurité.

## **I. Une société civile forte – un impact modeste**

L'insurrection populaire d'octobre 2014 a ouvert des opportunités à la société civile burkinabè. Véritable artisanne des manifestations qui ont abouti à la chute du régime du président Blaise COMPAORE, la société civile occupera une position centrale dans la période de transition politique en investissant le parlement et le gouvernement de transition.

Le coup d'état manqué de septembre 2015 perpétré par le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) restée loyal à l'ancien président Blaise COMPAORE et hostile aux réformes envisagées au sein de l'armée va marquer une montée en puissance de la société civile dans sa fonction de surveillance du secteur de la sécurité. La réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (RGSS) se fera désormais avec elle comme interlocuteur privilégié des autorités politiques et des partenaires internationaux. Le pays pourrait être qualifié d'«OSC-cratie » durant cette période de transition politique jusqu'aux premières années du régime du président nouvellement élu où la société civile est restée active et très influente.

L'influence de la société civile , en particulier dans des domaines cruciaux tels que la lutte contre la corruption et le respect des droits humains, est certes évidente, mais des défis se posent quant à l'efficacité et l'effectivité des moyens et outils de contrôle à sa disposition pour un meilleur contrôle citoyen du secteur de la sécurité dans le contexte d'insécurité grandissante.

Si la société civile a voix au chapitre dans le secteur de la sécurité, elle n'est pas suffisamment écoutée et est souvent ignorée par l'exécutif. Le contrôle effectué par la société civile est plus efficace lorsque celle-ci collaborent avec d'autres acteurs. Le Parlement est théoriquement un partenaire crucial pour peu que celui-ci joue effectivement son rôle de contre-pouvoir. Du reste, les OSC semblent avoir renoncé au Parlement, contrôlé par le parti majoritaire, le considérant comme faisant partie du problème au lieu de la solution.

La coopération entre la société civile et d'autres institutions de contrôle montre également un tableau mitigé : les liens entre l'Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE/LC) et la société civile sont modestes. Tandis que le Médiateur du Faso qui semble ouvert à la

coopération est, elle, oubliée par la société civile qui ne voit pas sa pertinence. Les médias et la société civile savent comment se retrouver, les premiers utilisant l'expertise de la société civile et les seconds utilisant les médias comme canal de diffusion. Mais la plupart des coopérations concernent la corruption d'au jour le jour. Il y a peu de place pour des recherches pointues ou sur le long terme où les deux partenaires pourraient se retrouver dans des projets qui unissent société civile, recherche, et journalisme d'investigation.

## **II. Les défis du secteur de la sécurité pour la société civile**

La réforme du secteur de la sécurité au Burkina est compliquée compte tenu de son ampleur (il s'agit de l'aligner sur les normes de la CEDEAO et de l'Union Africaine), des conflits communautaires, des auxiliaires de sécurité (groupes d'auto-défense, et Volontaires pour la Défense de la Patrie opérant aux coté des forces de défense et de sécurité) et l'insurrection djihadiste armée.

Une grande partie des institutions de contrôle (du parlement à la société civile en passant par l'opinion publique) tend à donner la priorité à la riposte anti-terroriste. En outre, la surcritique des forces de défense et de sécurité pourrait être considérée comme antipatriotique. D'autre part, la guerre contre le terrorisme a porté le secteur de la sécurité à l'attention de tous les burkinabè, ainsi que l'Europe, les États-Unis et les donateurs internationaux. À son tour, cette attention accrue a incité la société civile à s'impliquer dans le secteur de la sécurité. Mais alors que la société civile a beaucoup d'espace pour s'impliquer dans le secteur de la sécurité, son impact est limité tant des institutions continuent de résister à la réforme, en faisant souvent référence à

des priorités urgentes en matière de sécurité. Pire, de nouvelles législations tirant prétextes de la lutte anti-terroriste tendent à réduire l'espace civique et compliquer davantage le travail de contrôle de la société civile. La modification du code pénal en 2019, un an seulement après son adoption fait partie des dispositions décriées et considérées comme liberticides par la société civile.

Ces défis doivent être relevés pour que la société civile puisse jouer plus efficacement son indispensable rôle de surveillance du secteur de la sécurité.

Voici dix idées ou réponses potentielles qui devraient intéresser la société civile et ses bailleurs étrangers :

### **1. la formation au monitoring et au reporting**

La formation par le biais de débats, d'exercices et de jeux de rôle demeure un moyen de mettre en avant les compétences nécessaires au contrôle du secteur de la sécurité par les acteurs de la société civile. Faire le monitoring des violations de droits humains dans le cadre des opérations des FDS est particulièrement challengeant dans le contexte terroriste. Le reporting fait avec des outils efficaces permet une documentation aisée des violations et facilite l'exercice de redevabilité et la mise en jeu de la responsabilité des acteurs de la sécurité.

En plus de renforcer leurs compétences, les sessions de formation aident les acteurs de la société civile à interagir et développer de nouveaux contacts, de nouvelles idées, de nouveaux projets.

## **2. Le réseautage**

Pour un contrôle démocratique efficace du secteur de la sécurité, les principaux acteurs devraient se connaître et se mettre en réseau. Société civile, médias, parlement et institutions de contrôle (Médiateur du Faso, Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat, réseaux de lutte contre la corruption) sont parfois peu familiers, ignorent le travail de l'autre et ne coopèrent pas. Le réseautage facilitera l'échange de données, la mutualisation des ressources et fera le lit d'une coopération fructueuse.

## **3. L'intérêt d'un mécanisme ou d'un outil de monitoring commun société civile-législateur**

Il est admis que la société civile de par sa position, permet d'avoir la version originale de l'intérêt général. On peut imaginer et concevoir des mécanismes et outils qui amèneraient des parlementaires et des OSC intervenant dans le secteur de la sécurité à surveiller ensemble et évaluer des lois ou des politiques concrètes en matière de sécurité et de défense (exemple : loi sur les Volontaire pour la Défense de la Patrie). Ce type de mécanismes (commissions associatives par exemple) ou d'outils (site web par exemple) peut permettre, au bout d'un processus de collecte et d'analyse d'informations, de présenter un rapport à l'Assemblée Nationale en vue d'inspirer ou d'éclairer l'action parlementaire et gouvernementale.

## **4. La neutralité politique et vis-à-vis des acteurs sécuritaires en conflit.**

Un interlocuteur partisan n'est pas crédible. Bien qu'agissant dans un champ politique, la société civile devrait se démarquer de toute politique partisane et donner ainsi plein effet au caractère apolitique des associations tel que voulu par la loi portant liberté d'association au Burkina Faso (article 7).

Les prestataires étatiques de la sécurité peuvent parfois entrer en conflit (d'attributions ou d'intérêts. Exemple : conflit entre différentes unités de police ou entre police et gendarmerie). C'est l'occasion pour les OSC responsables de briller par leur neutralité et d'accroître leur crédibilité par leur capacité à inventer proposer des solutions.

## **5. Le respect des règles juridiques en matière de confidentialité**

Intervenir dans un domaine aussi sensible que celui de la sécurité sans un minimum de diligences notamment en matière de confidentialité est le moyen le plus rapide de se décrédibiliser, de s'attirer des difficultés, voire de s'en faire éjecter. Les OSC sur ce point devront s'armer de droit pour surmonter certaines définitions ou interprétations vagues du 'secret défense' ou encore du 'secret d'Etat'. En tout état de cause, le principe « *do no harm* »(ne pas nuire en français) qui consiste à éviter d'exposer les personnes à des risques supplémentaires et qui invite à toujours examiner le contexte plus large et atténuer les effets négatifs potentiels sur le tissu social, l'économie ou l'environnement devrait guider les OSC.

## **6. La collaboration en matière de formation des forces de défense et de sécurité**

Généralement, les organisations de la société civile sont plutôt éloignées de la vie académique. Il y a pourtant un intérêt certain à une collaboration entre écoles nationales de formation (de police, de gendarmeries, eaux et forêts, gardes de sécurité pénitentiaires académies militaires, protection civile, etc.). La réforme pour une police communautaire et une armée plus professionnelle et républicaine passe aussi par cette collaboration. Concrètement, à défaut d'intégrer les équipes pédagogiques de ces écoles tant pour la formation initiale que continue, les OCS analytiques ou spécialisées peuvent être des

partenaires pour l'évaluation sur le terrain des étudiants de ces écoles. Elles pourraient également assurer la direction des mémoires de fin de formation des étudiants, ou simplement les accueillir pour des stages d'observation ou d'immersion comme le fait le CQDJ avec les gardes de sécurité pénitentiaires.

## **7. L'ouverture des données et l'accès à l'information**

Le droit d'accès à l'information est une condition de la participation citoyenne, de la transparence et de la reddition de compte des autorités sécuritaires. L'information est la matière première en matière de contrôle du secteur de la sécurité. S'il faut saluer l'adoption en 2015 de la loi portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs, il faut aussi engager les autorités politiques qui tardent à l'opérationnaliser cinq ans après son adoption. A cet égard, la mise en place de l'Autorité Nationale d'Accès à l'Information Publique (ANAIP) prévue par la loi comme organe de contrôle chargé de la rendre effective doit constituer un objet de plaidoyer et de stratégies croisées entre OSC et Medias.

## **8. Encourager la participation électorale**

L'opinion publique burkinabè est bruyante mais ne vote pas. Or les élections sont de formidables moments de redevabilité politique. L'opinion qui ne vote pas ne peut donc pas sanctionner l'action des politiques y compris en matière sécuritaire. L'opinion publique et l'électorat doivent coïncider pour avoir une influence effective sur les décideurs politiques. La participation électorale doit donc être au centre du champ d'action de la société civile, tant pour encourager l'enrôlement massif sur les listes électorales que pour exiger les réformes visant à élargir ledit fichier.

## **9. Développer l'offre politique en matière de sécurité**

Voici un champ intéressant à investir pour la société civile burkinabè. Concomitamment au nécessaire développement d'une expertise civile sur les questions de sécurité, il se manifeste de plus en plus l'indispensable amélioration de l'offre politique sécuritaire. L'offre politique en matière sécuritaire reste désespérément déficiente, même en période électorale et malgré les défis sécuritaires. Les partis politiques n'arrivent pas à formuler de véritables propositions dans leurs programmes politiques et se contentent des promesses d'un retour de la paix. La société civile pourrait les y inciter et les aider. En faisant de la question sécuritaire un sujet brûlant, en élevant le niveau d'exigence et la qualité de l'interpellation citoyenne des politiques sur la question sécuritaire, la société civile peut 'forcer' les politiciens à concevoir et «marketer» des programmes de gouvernance sécuritaire mieux pensés et mieux structurés. Mieux, les OSC spécialisées peuvent offrir leur expertise en formant les dirigeants des partis politiques sur la RSS.

## **10. Aller au niveau suivant...**

Prendre plus souvent le chemin des tribunaux afin d'y engager formellement la responsabilité des acteurs est nécessaire. Si la société civile est parfois ignorée par les responsables politiques, c'est simplement par ce que ces derniers ont l'assurance que ni les déclarations, condamnation, ne suffisent pas à les déstabiliser. L'institution judiciaire est à cet égard le dernier rempart contre les violations des droits humains commises par les acteurs de la sécurité. Le contentieux simple (qui vise la sanction judiciaire et la réparation du dommage) mais aussi le contentieux stratégique (qui implique de sélectionner et d'apporter une affaire devant la cour dans le but de créer une évolution sociale de plus grande ampleur) devraient être plus souvent utilisés par les

acteurs de la société comme niveau ultime de contrôle des acteurs étatiques de la sécurité.

### **Conclusion**

La société civile burkinabè a toujours joué un rôle important dans le processus démocratique du pays. Aujourd'hui, face à de nouveaux défis faits de la nécessité de la réforme et du contexte sécuritaire, elle entend jouer avec plus de d'efficacité ce rôle capital du contrôle du secteur de la sécurité en prenant la pleine mesure des défis et en renforçant ses capacités.

Avec l'aide de donateurs nationaux et internationaux, la société civile pourra renforcer sa capacité de surveillance et son influence en développant de nouvelles formations et des programmes d'études, en s'engageant dans des projets de réseautage et de partage d'expériences et en de nouveaux outils et mécanismes contrôle du secteur de la sécurité.



---

Fondé en 2013, le Centre pour la Qualité du droit porte a vision de faire du Droit un instrument de changement social. Avec passion, nous habitons les personnes et les organisations à comprendre, à faire usage et façonner le Droit. Nos interventions sont axées sur une approche fondée sur les droits et centrée sur la sécurité humaine.

---